

N° 13 Juin 2018

La revue scientifique _ Les Cahiers du CBRST
Lettres, Sciences Humaines et Sociales

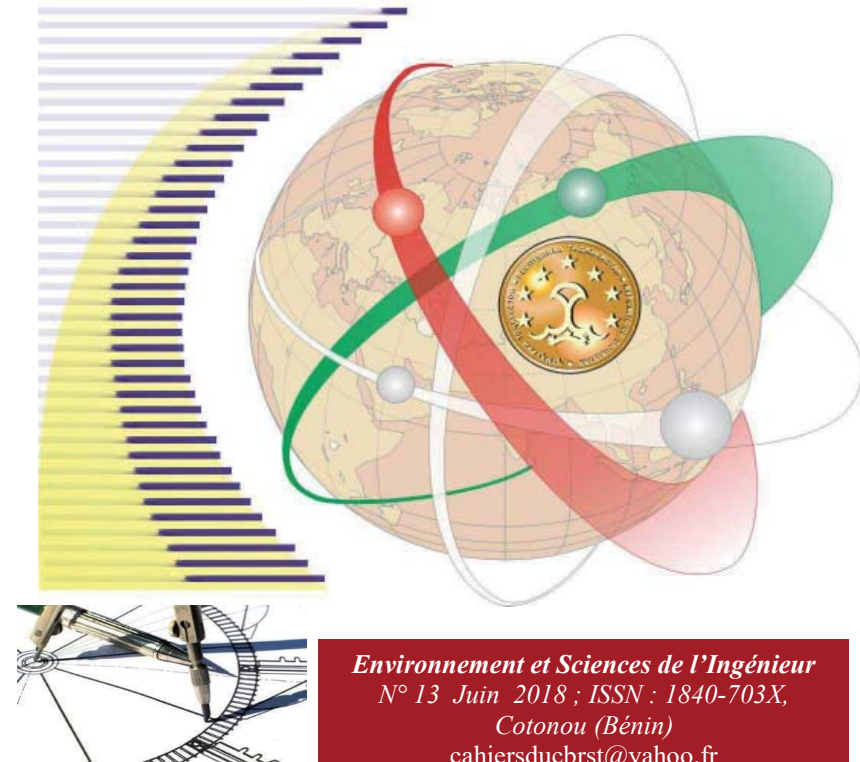


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIERS

**Sociétés
Environnement
Développement**



Environnement et Sciences de l'Ingénieur
N° 13 Juin 2018 ; ISSN : 1840-703X,
Cotonou (Bénin)
cahiersducbrst@yahoo.fr
cahiersducbrst@gmail.com

Directeur de Publication : Professeur Marc T.T. KPODEKON ; **Directeur Général du CBRSI**

Rédacteur en Chef : SOGLO Y. Yves

Conseiller Scientifique : Apollinaire Guy
MENSAH ; *Directeur de Recherche*

Comité scientifique

Pr. DARBOUX Raphael (Bénin)	Pr FAYOMI Benjamin (Bénin)
Pr. BIGOT André (Bénin)	Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin) Pr.
Pr. AKPONA Simon (Bénin)	TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. OYEDE Marc (Bénin)
Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin)	Pr. EDORH Patrick A. (Bénin)
Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin)	Pr CLEDJO Placide (Bénin)
Pr. Michel BOKO (Bénin)	Pr. DOMINGO Etienne (Bénin)
Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin)	Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin)
Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B)	Pr. MENSAH Guy Apollinaire
Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo)	Pr. TOSSA Joel (Bénin)
Pr. MASSOUGBODJI Achille (Bénin)	Pr. SINSIN Brice (Bénin)
Pr. AFOUDA Abel (Bénin)	Pr. GBENOU Joachim (Bénin)
Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina)	Pr. LALEYE Philippe (Bénin)
Pr. MOUDACHIROU Mansourou (Bénin)	Pr. TCHAMIE Tiou (Togo)
Pr. JOSSE Roger (Bénin)	Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin)
Pr. TOUKOUROU Fatiou (Bénin)	Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin)
Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin)	Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin)
Pr. SOCLO Henri (Bénin)	Pr. TOUKOUROU Fatiou (Bénin)

COMITE DE LECTURE : Prof NOUHOUAYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge ; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biaou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAM Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENDE Brice ; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. JOSSE Roger ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V. ; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand; Dr AZONHE Thierry; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUIGAN Joseph ; Pr KPOVISSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel ; Dr BAGODO Obarè ; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOU Ferdinand, Dr VISSIN Expédit; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOUS Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnauld; Dr TOKO Ismael; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie.

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



SOMMAIRE

1. **Déterminants des dépenses publiques au Bénin.....1**
Alfred DOSSA; J. Eric Georges YETONGNON
2. **Acteurs de la pêche et dynamique d'exploitation des ressources halieutiques dans la sous-préfecture de Bingerville (Côte d'Ivoire).....27**
GAUZE Touao Kah Martine, LARGATON Guénolé Sékongo, Yao Sylvain Charles KAKOU
3. **Analyse du bien-être subjectif des ménages au Bénin.....44**
Monsoï Kenneth Colombiano KPONOU
4. **Emigration, transformations spatiale et socio économiques dans le cercle de Kita au Mali.....72**
Kadidiatou COULIBALY
5. **The burden of mother hood in bin wells in yangwe'sa cowrie of hope.....90**
SIDI CHABI Moussa, AGUESSY Yélian Constant
6. **Géographie de la chaîne de valeur du vivrier marchand en Côte d'Ivoire : l'exemple du riz dans le département de Divo.....118**
Marcel DAGO, Guissa Desmos Francis DAKOURI, Bidi Lehou Franck Cyril TAPE, Bidi Jean TAPE
7. **Références historiques et patrimoniales dans la discographie d'Alekpehanhou: la double médiation culturelle.....139**
Paul AKOGNI
8. **Déterminants potentiels de la persistance du paludisme au Bénin..161**
Ibrahima ADJARRO
9. **Circulation routière et vulnérabilité des populations aux accidents dans l'agglomération Parakoise au Bénin (Afrique de l'Ouest).....180**
Benjamin S. ALLAGBE



10. **Croissance démographique et dynamique d'occupation spatiale dans Les villes de Porto-Novo et d'Adjarra.....200**
Toussaint VIGNINOÛ ; Frédéric G. ATACLE ; Auguste T.HOUINSOU; Odile DOSSOU-GUEDEGBE
11. **Techniques endogènes de la métallurgie secondaire du fer (forge) à Bassila, Nord-Bénin (XVII^e au XXI^e siècle): défis de pérennisation et d'innovation.....222**
Obarè B. BAGODO, Abdou Gafarou GOMINA
12. **Speech act analysis of president Akoufo-addo's discourses about Africa's dependency on the west.....254**
Servais Dieu-Donné Yédia DADJO
13. **Le Pulaaku et les valeurs socio-culturelles des peuls du Burkina-Faso.....283**
DIALLO Adama
14. **Représentations sociales du handicap de naissance dans la société Béninoise.....315**
Ibrahima ADJARRO
15. **Déterminants de la valorisation du patrimoine marin côtier au Bénin.....335**
Roch Edgard GBINLO, Jean-Luc Dewanou HOUNGBEME, Sylvain HEKPONHOUE
16. **Property rights in the context of the American nation.....359**
Ferdinand KPOHOUE, Paul CHABI
17. **Analyse de la perception des changements climatiques par les producteurs de maïs au Bénin.....375**
Yves Yao SOGLO, Cocou Jaurès AMEGNAGLO, Armand Fréjuis AKPA
18. **Potentialités naturelles et production de tomate dans l'arrondissement de Grand Popo (commune de Grand-Popo).....400**
TCHAKPA Cyrille, AZALOUTINGBE Fanès V. , AZONHE Thierry Hervé Setondji Nicéphore, BOKOM.



19. Les pratiques foncières locales dans les fermes agricoles dans le Benin méridional : cas de la commune de Zagnanado.....420
Charlemagne TOMAVO, Albert J. NOUHOUAYI
20. Problématique des décharges incontrôlées dans la commune d'Abomey-Calavi au Benin.....455
YEMADJE Alda A. S.
21. Les pratiques du boo dans le football à Cotonou au Benin.....477
ZINSOU Minassou Paul Félix
22. Poétique des paroles injurieuses : exemple des Solem-Koeese du Yatenga.....501
ZOUNGRANA Moumouni
23. Apport des SIG dans le suivi des indicateurs sociodémographiques et environnementaux de la ville de Cotonou au Bénin.....530
Mama DJAUGA, Ismaïla TOKOIMOROU, Omer THOMAS, Christian G.J.SANT'ANNA
24. Effet causal du pacte de convergence de stabilité de croissance et de Solidarité sur la convergence réelle au sein de l'UEMOA.....556
Laurent Gbèdaso AKPO
25. Groupes d'assurance informelle et utilisation des services de santé au Benin.....578
Alexandre Y. ZOUNMENO
26. Eau et conflits autour de l'eau en Afrique de l'ouest: les "lacs" Nokoué et Ahémé dans le sud Bénin.....600
Mathias Dossou TOFFI, Ignace Coffi BALLO, Clément Codjo GNIMADI
27. Nouvelles données sur le peuplement holocène de la grande côte du Sénégal: les résultats préliminaires des investigations archéologiques a MboroTaïba.....633
MatarNDIAYE



28. Analyse de la qualité de l'enseignement dans les collèges publics de la commune de Toffo à l'ère du recrutement massif d'enseignants vacataires.....655
Cyriaque S. C. AHODEKON, Joseph KPONOU
29. Facteurs d'insertion et mécanismes de maintien dans le milieu prostitutionnel à Cotonou.....689
Emile Comlan BADEVOU, Dodji AMOUZOUVI
30. Enjeux de négociation en santé communautaire: cas des relais communautaires/membres du groupe de soutien dans la lutte contre l'ulcère de buruli a Sedje-Houegoudo (sud-Benin).....725
Sonagnon Inès Elvire AGBO, Eric AKPI, Roch Christian JOHNSON, Dodji AMOUZOUVI
31. Pressions foncières et dynamique spatiale du continuum côtier Ouidah-Cotonou-Seme-Podji (Benin).....753
Brice Sèvègni TCHAOU & Odile DOSSOUGUEDEGBE
32. Echec entrepreneurial des jeunes au benin : cas du fonds national de la promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes.....768
Dodzi Tagbédjé ADAHA, Arnauld Gbaguidi, Pascal DAKPO
33. Problématique de la gestion des déchets solides dans la ville de Cotonou.....790
HENNOU Ghislain F., HOUNGUE Joël, CLEDJO F.G.A. Placide



15. Lavigne D. et Durand L. (2003) : Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux, Actes du séminaire international d'échanges entre chercheurs et décideurs, Paris, GRET, 172 p.
16. Le bris E., Le roy E. Leimdorfer F. (1982) : Enjeux Fonciers en Afrique Noire. Paris : Karthala 432 p.
17. Le roy E., Karsenty A., Bertrand A. (2000) : La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables. Paris : Karthala. 388 p.
18. Serrano (2005) : Quel équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles périurbains ? Le cas d'une agglomération moyenne ; Développement durable et territoires, Dossier 4 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, 12 p.
19. Zonou B. (2008) : Interactions entre problématiques foncières et identités socio-territoriales dans l'Ouest du Burkina Faso. Thèse de doctorat en Géographie. Université Toulouse 2, Français. 352 p.
20. Zoungrana J-B. (2010) : La dynamique du front agricole dans le Sahel Burkinabé: Analyse spatiotemporelle, Mémoire de master en SIG, Université de Ouagadougou, 106 p.
21. web : :www.ilr1.uni-bonn.de/agpo/rsrch/impetus/impetus_e.htm
22pages. Consulter 18 Juin 2014.



ECHEC ENTREPRENEURIAL DES JEUNES AU BENIN : CAS DU FONDS NATIONAL DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

Dodzi Tagbédji ADAHA, Arnauld Gbaguidi, Pascal DAKPO

INJEPS/Université d'Abomey-Calavi

RESUME

Le présent article intitulé « Echech entrepreneurial des jeunes au Bénin : cas du Fonds national de la promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes » retrace les contours de l'échec des jeunes dans la prise d'initiatives entrepreneuriales à l'aide des fonds publics. Il s'ensuit que plusieurs éléments constituent des obstacles pour la conduite à succès des initiatives entrepreneuriales des jeunes, surtout dans un contexte où l'action de prise de décision est celle liée au financement public établi. En conséquence, il est noté un comportement impréparé et précipité du point de l'entrepreneuriat, or le succès en exercice entrepreneurial est caractérisé par un processus rationnel et objectif. L'absence de ce processus entrepreneurial dans le comportement des jeunes financés, s'en est suivi l'échec entrepreneurial qui s'est traduit par le non-remboursement des financements. Par une méthodologie à nature mixte et un modèle d'analyse de Crozier et Friedberg (1977) et de Fayolle et Gasse (2005), 137 personnes (appelées acteurs bénéficiaires et acteurs gestionnaires) ont été enquêtées à travers le territoire national du Bénin, à l'issue duquel les résultats et analyses ont pu mettre en exergue que l'échec entrepreneurial des jeunes est lié à plusieurs facteurs notamment éducatif, culturel, politique, environnemental, économique, organisationnel.....qu'il urge de prendre en compte, étant entendu que l'entrepreneuriat ne peut être assimilé à une quelconque aventure ou encore moins à une stratégie de survie des jeunes mais plutôt d'une opportunité d'affaires qu'il faut exploiter avec rationalité.



Mots clés : échec entrepreneurial, jeunes, financement, entrepreneuriat.

ABSTRACT

This article titled "Entrepreneurship failure of young people in Benin: case of the National Fund for the promotion of enterprise and youth employment" traces the contours of the failure of young people in taking entrepreneurial initiatives to the help from public funds. As a result, there are several barriers to the successful conduct of youth entrepreneurship initiatives, especially in a context where decision-making is linked to established public funding. As a result, there is unpredictable and hasty behavior from the point of view of entrepreneurship, but success in business practice is characterized by a rational and objective process. The absence of this entrepreneurial process in the behavior of young people financed, followed the entrepreneurial failure that resulted in the non-repayment of funding. Using a mixed nature methodology and an analysis model by Crozier and Friedberg (1977) and Fayolle and Gasse (2005), 137 people (called beneficiary actors and managerial actors) were surveyed throughout the national territory of Benin. the outcome of which the results and analyzes were able to highlight that the entrepreneurial failure of young people is linked to several factors including educational, cultural, political, environmental, economic, organizationalit is urgent to take into account, being understood that entrepreneurship can not be equated with any adventure or even less a strategy of survival of young people but rather a business opportunity that must be exploited with rationality.

Keywords: entrepreneurial failure, youth, financing, entrepreneurship.

INTRODUCTION

Au lendemain du forum national des jeunes organisé du 08 au 10 mars 2007 à Cotonou en vue de poser les problèmes réels liés aux taux de chômages élevés des jeunes, s'est vu créé au 31 décembre



2007, le Fonds national de la promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ), par décret n° 2007-652 du 31 décembre 2007 en réponse aux recommandations dudit forum. Le FNPEEJ ainsi créée par le gouvernement, est une structure d'Etat à caractère social pour répondre aux sollicitudes des jeunes porteurs de projets en vue de leur financement, est rendu opérationnel sur une période de 2008 à 2016. A la suite de deux stratégies consécutives et distinctes (crédit direct et le faire-faire) à l'issue desquelles sur les 9 milliards de FCFA débloqués pour le financement des projets des jeunes, près de 92% desdits fonds sont restés non-remboursés (FNPEEJ, 2018). Cet impayé se traduit par l'abandon, la fermeture et la déperdition des projets des jeunes financés et accompagnés par le FNPEEJ suivis d'une « disparition » de certains jeunes porteurs desdits projets. Au sein de l'opinion publique, on parle de l'échec du programme FNPEEJ, puisque celui-ci (programme FNPEEJ) vient effectivement de cesser ses activités du financement pour se pencher sur les cas évoqués ci-dessus. Du côté du gouvernement, plusieurs conseils des ministres (13 octobre 2017, 25 janvier 2018, 11 avril 2018, 31 janvier 2018, etc.) ont été consacrés au « dossier FNPEEJ » à l'issue desquels il était décidé de faire « rendre gorge » aux jeunes débiteurs. Ces situations décrites ci-dessus posent le problème de l'échec entrepreneurial des jeunes. Alors, il se pose la question de savoir : quels sont les facteurs inhibant les initiatives entrepreneuriales des jeunes financés et accompagnés par le FNPEEJ au cours des périodes de 2008 à 2016 ? Le présent article, à travers un modèle théorique de la « Socialisation entrepreneuriale » de Fayolle et Gasse (2005) couplé à celui de l'analyse stratégique de l'Acteur et le Système de Crozier et Friedberg (1977) s'est consacré à l'analyse de la situation de l'échec entrepreneurial des jeunes par le financement et l'accompagnement du FNPEEJ.

1. MATERIELS ET METHODES

1.1. Nature de recherche

Afin de comprendre et de cerner les réalités sociales autour de l'échec entrepreneurial des jeunes au Bénin, expliciter les logiques



qui sous-tendent les mécanismes, les techniques et les stratégies mises en œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Bénin, nous avons eu recours à une méthode mixte, c'est-à-dire celle qualitative et quantitative. La méthode de type qualitatif a permis d'étudier les différents facteurs (sociaux, culturels, environnementaux, politiques, économiques, etc.) qui expliquent les échecs de l'entrepreneuriat des jeunes et qui émaillent le développement de l'esprit d'entreprise (disparition du jour au lendemain des initiatives entrepreneuriales, orientation des financements vers d'autres centres d'intérêt non prévus par le programme, abandon des initiatives appuyées au profit de la fonction salariale, etc.)

Pour le cas d'espèce, c'est-à-dire les investigations à l'endroit des jeunes bénéficiaires de FNPEEJ, il s'est agi de recueillir l'historique des faits ayant marqué le processus de l'installation des initiatives entrepreneuriales des jeunes, en partant du statut professionnel avec un focus sur leur environnement familial, à celui du choix d'activité entrepreneuriale, aux conditions de l'obtention effective de financement et de sa gestion, au mécanisme du suivi du financement obtenu, au mécanisme établi pour rentabiliser les chiffres d'affaires, etc.

Elle a permis d'avoir une idée claire de la catégorisation des jeunes qui ont bénéficié du dispositif du FNPEEJ et d'apprécier la proportion des différents types de jeunes en termes d'abandons, de disparus, etc. au profit de l'emploi salarial ou non et, enfin, identifier ceux qui sont restés et qui remboursent ou non le financement obtenu pour la mise en œuvre de leurs initiatives respectives. Il s'agit aussi de quantifier en termes de valeurs monétaires ou économiques la somme des fonds alloués (remboursés ou non) aux bénéficiaires, l'utilisation qui en a été faite, etc. Ceci nous a permis d'apprécier l'ampleur du phénomène et de sa manifestation au sein de la société. Il nous a également permis d'apprécier les déterminants qui caractérisent la confirmation ou non de l'échec des initiatives entrepreneuriales financées et accompagnées par le FNPEEJ, etc. Le choix des cibles a reposé sur des critères ci-après :



- appartenir à l'environnement entrepreneurial des PME au Bénin ;
- appartenir à l'environnement institutionnel du FNPEEJ ;
- être partenaires Techniques et Financiers du FNPEEJ ;
- appartenir à l'environnement des sciences humaines et sociales avec expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat des PME.

Ainsi, la population d'enquête concerne les bénéficiaires de FNPEEJ, les responsables du Ministère en charge de l'emploi des jeunes, les membres du Conseil d'Administration de FNPEEJ, les responsables de la structure FNPEEJ, les responsables des institutions de Microfinances ayant contracté avec le FNPEEJ. L'échantillonnage de notre recherche se compose de deux types de techniques : la technique de l'échantillon par choix raisonné et celle de l'échantillon par réseau (boule de neige). Cette technique est appliquée aux sujets à enquêter constituant la population d'enquête, hormis les bénéficiaires du FNPEEJ. Cette technique d'investigation est choisie en vue de cibler directement les personnes indiquées auprès de qui l'on peut recueillir des informations justes, variées et optimales. Pour ce faire, les postes occupés et jugés stratégiques de part le niveau d'implication dans diverses structures et/ou institutions lors de l'opérationnalisation du FNPEEJ ont constitué les critères de choix portés sur des personnes enquêtées. La seconde technique est l'échantillon par réseau encore appelée boule de neige est consacrée aux promoteurs bénéficiaires du financement et d'accompagnement du FNPEEJ au cours des deux phases de son opérationnalisation à savoir de 2008 à 2010 et de 2014 à 2016.

Tableau 1 : Composition de la taille de l'échantillon des acteurs gestionnaires

N°	Acteurs gestionnaires / personnes ressources enquêtées	Nb re
1	Ministère en charge de l'employabilité des jeunes	1
2	Conseil d'Administration du FNPEEJ	1
3	Direction Nationale FNPEEJ	2
4	Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE)	1



5	Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE)	2
6	Système Financier Décentralisé (SFD)	2
7	Organe Consultatif des Jeunes du Bénin (OCJ B), Association Nationale des Jeunes Entrepreneurs du Bénin (ANJEB) et la Société civile	2
Total		11

Source : enquête de terrain, 2016- 2018.

Pour conduire les présents travaux de recherche, l'échantillon par réseau (boule de neige) a été retenu pour l'enquête des sujets bénéficiaires du FNPEEJ. Pourquoi l'échantillon par réseau ? L'échantillon par réseau parce que :

1-la liste disponible des jeunes bénéficiaires de FNPEEJ ne nous a pas été accessible. En effet, malgré la lettre de recommandation de l'Ecole doctorale à l'adresse de la direction du FNPEEJ, nous avons rencontré une réticence à ladite direction pour se procurer de la liste des bénéficiaires. Malgré la lettre d'engagement qui nous a été personnellement demandée et que nous avons effectivement délivrée en ajout de celle de recommandation de l'école doctorale, nous n'avons pas eu gain de cause. Aucune raison valable ne nous a été donnée pour ce refus. Menacé par le temps vis-à-vis de notre planning de travail, nous sommes vu obliger de changer de méthodologie pour se passer de la liste à retirer au FNPEEJ.

En outre,

2-il a été constaté par la suite que les jeunes débiteurs sont en réseau et se communiquent entre eux et à chaque fois que le Gouvernement prend une décision à leur encontre pour leur faire rendre gorge, ils développent des stratégies pour s'en échapper...

3-répartis sur tout le territoire national, les jeunes débiteurs du FNPEEJ disposent d'une association informelle qui constitue un creuset dans lequel ils discutent et sont des jeunes mobiles qui nécessitent qu'on aille vers eux où ils se trouvent sur le territoire



national. Pour recueillir donc les données auprès de ces derniers, il faut alors passer par l'entremise de leur « association » qui leur confère un regroupement d'autant plus qu'on ne dispose pas de leurs coordonnées, d'où le choix de l'échantillon par réseau encore appelé boule de neige.

1.2. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon des bénéficiaires promoteurs de FNPEEJ répartis sur tout le territoire national à 126 sujets. Quant aux sujets ayant trait aux acteurs gestionnaires et personnes ressources issus de l'échantillon par choix raisonné, ils sont au nombre de 11 et se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Taille et composition de l'échantillonnage des sujets enquêtés

Techniques utilisées	d'échantillon	Nombre de sujets enquêtés
Choix raisonné		11 sujets
Échantillon par réseau (boule de neige)		126 sujets
Total des enquêtés		137 sujets

Source : enquête de terrain, 2016 à 2018

En rapport avec les techniques de collecte d'information, il est élaboré les outils suivants : le questionnaire, les supports de l'observation, (la grille de l'observation), les guides d'entretien dont la bonne conduite requiert : l'administration des questions, la prise de notes et l'écoute.

1.3. Technique de traitement des données

Le traitement des données a consisté d'abord à en un dépouillement manuel minutieux au fur et à mesure de la collecte des données (dépouillement, numérotation et codage). Les informations recueillies sur le terrain ont été enregistrées et ordonnées en fonction des variables et de leurs modalités. Ensuite, procéder à la



triangulation des informations collectées. Enfin, les techniques de recentrage, de triangulation (multiplication des sources d'informations, leur croisement et leur comparaison pour en vérifier la véracité) ont été mises en œuvre. Il s'agit de la vérification des informations en fonction des différentes sources afin de ressortir les points communs et ceux spécifiques à chaque variable. Aussi, les données issues des guides d'entretien, ont-elles été minutieusement, à l'aide d'un support magnétique, pu être enregistrées. Ces supports magnétiques ont été retranscrits fidèlement sur un papier pour être exploités dans la partie de l'analyse des résultats. Par ailleurs, le logiciel Word est utilisé pour la saisie des textes, Excel pour l'encodage des données et la réalisation des graphes, SPSS pour obtenir les tableaux de fréquence et d'effectifs et Arc-View pour la réalisation des cartes. Enfin, nous avons procédé à l'analyse et au commentaire des faits.

Le présent travail a utilisé comme base le modèle de socialisation entrepreneuriale de Fayolle et Gasse (2005) couplé à celui de l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977) En effet, ces auteurs proposent, à partir d'une approche centrée sur le courant développementaliste, de compléter les approches traditionnelles par les traits (qualités et caractéristiques personnelles de l'entrepreneur) par l'intégration de variables telles que le niveau d'éducation, l'environnement familial de l'enfance, l'histoire professionnelle, le parcours développemental à l'âge jeune, etc. Ils estiment que l'entrepreneuriat est une carrière qui tient compte de la totalité d'un certain nombre de facteurs partant de l'éducation familiale à la vie sociétale. Ainsi selon Gasse et Fayolle, tout en reconnaissant le rôle majeur que jouent des mesures politiques, économiques et environnementales dans la réussite de l'entrepreneuriat, ces derniers estiment qu'il existe des comportements entrepreneuriaux pour la réussite de la "carrière entrepreneuriale". Pour eux, l'entrepreneuriat est une carrière qui s'apprend suivant tout un processus qui part de la famille nucléaire à la vie sociétale en passant par l'école. C'est la "**socialisation entrepreneuriale**". Ainsi, l'esprit d'entreprise s'acquiert suivant un processus historique. Son état de développement dépend des expériences vécues qui se résument à un

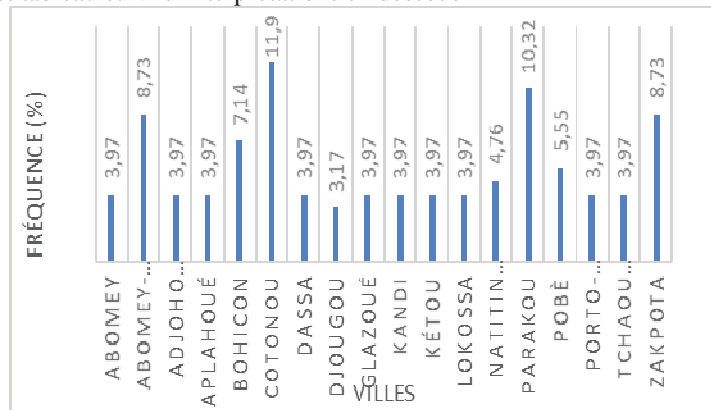


certain nombre d'éléments regroupés en quatre facteurs tels que les facteurs individuels, les facteurs sociaux, les facteurs économiques et les expériences précoces dans la famille, au cours de l'enfance, à l'école ou à l'université ainsi que certaines expériences professionnelles peuvent encourager des comportements voire même des carrières. Les cours et les formations spécialisés en entrepreneuriat ont un effet positif ; les expériences professionnelles négatives peuvent conduire l'individu vers la création.

En conclusion, le processus de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise se déclenche souvent dans la rencontre et la combinaison d'une intention et d'un facteur de déplacement, sans que l'on puisse d'ailleurs affirmer que l'intention précède toujours le déplacement (Fayolle, 2005). Ainsi, le succès en entrepreneuriat est-il constitué de plusieurs éléments importants avérés qui font partie de la socialisation entrepreneuriale auxquels le jeune entrepreneur ne pourra se dérober. L'échec entrepreneurial pourra alors provenir du défaut de la non-prise en compte desdits éléments - tels qu'abordés par les auteurs plus haut- qu'il urge de chercher à identifier en vue de bien les expliquer. Quant à Crozier et Friedberg ([1977]1992), ils ont développé l'analyse stratégique. Ce modèle d'analyse a permis d'appréhender comment les acteurs sociaux, notamment des jeunes bénéficiaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, au regard de leurs perceptions, leurs représentations, développent des stratégies dans le cadre de la formalisation de partenariat avec le FNPEEJ à travers l'octroi de crédits. Dans le cas d'espèce, les institutions en charge de la gestion des crédits pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes y compris le FNPEEJ, constituent une organisation sociale du système et les acteurs y compris les jeunes bénéficiaires de FNPEEJ développent des stratégies, en se passant des règles formelles avec les autres acteurs, pour atteindre leurs objectifs, souvent personnels et inavoués. Dans cet environnement, plusieurs facteurs basés sur le relationnel entrent en ligne de compte. Il s'agit de la famille, de la politique, de la culture, de l'économie, etc. Toutes choses qui s'inscrivent dans la socialisation entrepreneuriale (Gasse, 2005).

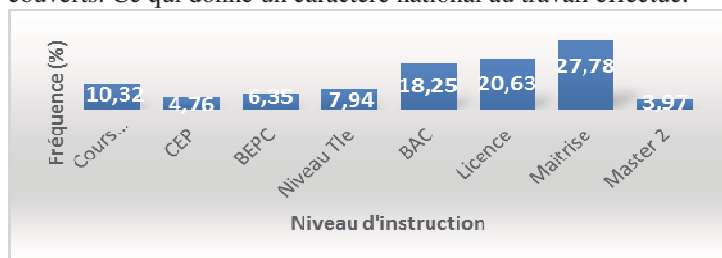
2. RESULTATS

Les présentes données de terrain sont présentées en mode graphique et tableau suivi d'interprétations en dessous



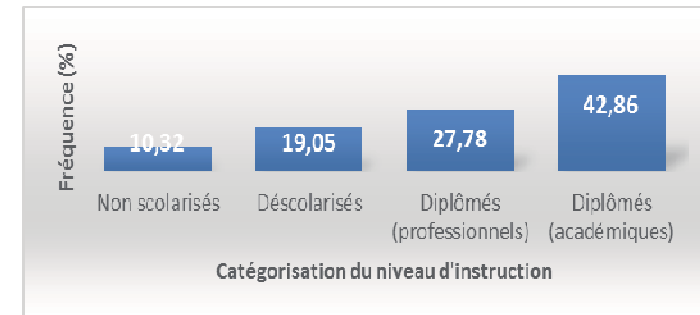
Graphique 1: Localités de mises en œuvre des initiatives financées

Le graphique ci-dessus présente les localités (villes) des initiatives financées et accompagnées des jeunes. Il ressort que les 19 villes qui ont fait l'objet d'investigation, les 12 départements du Bénin y sont couverts. Ce qui donne un caractère national au travail effectué.



Graphique 2: Niveau d'instruction des bénéficiaires

Le niveau d'instruction des bénéficiaires se présente ci-dessus dans le graphe. On observe que le taux le plus élevé est le niveau Maitrise qui représente 27,78% contre le Master 3,97%.



Graphique 3: Catégorisation du niveau d'instruction des jeunes bénéficiaires

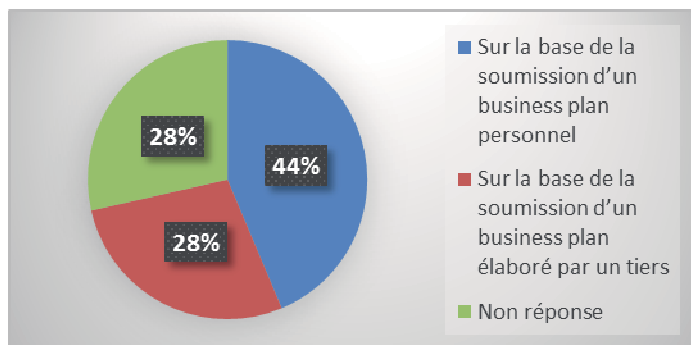
Il est observé trois catégories principales du niveau d'instruction des jeunes bénéficiaires. Les Non-scolarisés (analphabète au primaire au CM2), Déscolarisés (du CEP à Terminal) et Diplômés (BAC et plus). Les diplômés constituent le taux le plus élevé se distinguent en deux sous-catégories (les diplômés professionnels et les diplômés académiques).

Tableau 3: Raisons ayant poussé les bénéficiaires à aller à l'entrepreneuriat

Raisons	Effectif	Fréquence (%)
Au moins un de vos parents est un entrepreneur et y gagne bien sa vie	15	11.9
Vous aviez assisté un parent ou tiers personne dans la gestion de leur entreprise	0	0
Vous aviez reçu des formations relatives à l'entrepreneuriat qui vous a motivé	25	19.8
Vous aviez toujours rêvé d'être à votre propre compte, être votre propre patron	20	15.9
Vous vouliez gagner beaucoup d'argent	25	19.8
Vous étiez au chômage et vous vouliez	25	19.8

vous occuper en attendant d'avoir un emploi		
Vous aviez besoin d'un financement pour régler vos problèmes de l'heure	11	8.7
Non réponse	5	4
Total	126	100

Le tableau N°3 ci-dessus présente les différentes raisons qui ont poussé les jeunes à l'entrepreneuriat dont entre autres les formations reçues, l'attente d'emploi, etc.



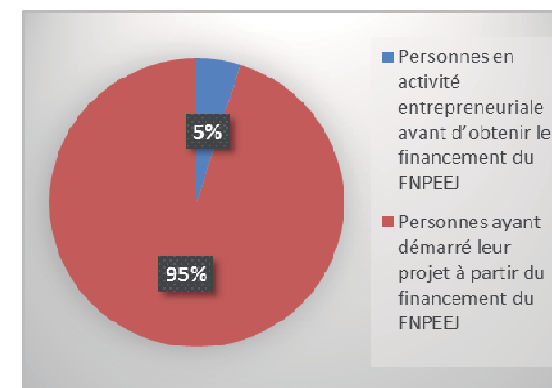
Graphique 4 : Plans d'affaires et leur mode de rédaction

Il apparaît clairement dans le présent graphique que les plans d'affaires constituent l'objet ayant servi de base pour le financement des acteurs bénéficiaires. En effet, deux types de plans d'affaires ont fait l'objet de financement à savoir : le plan d'affaire réalisé par le jeune lui-même (44%) et celui réalisé par les tiers (28%), c'est-à-dire par d'autres personnes moyennant de l'argent ou de rémunération. Ce qui paraît frappant dans le présent graphe, c'est surtout le taux de pourcentage des non-réponses qui fait exactement celui élaboré des tiers (28%).

Tableau 4: Bénéficiaires par mode opératoire

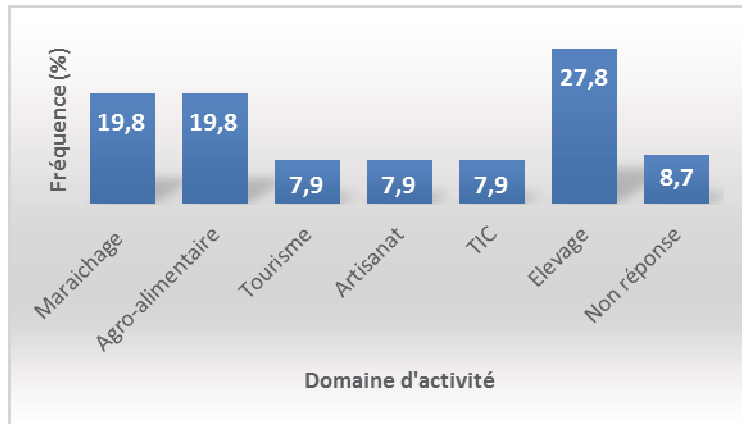
Phases	Masculin	Féminin	Total
1 ^{ère} phase	78 (61.90%)	26 (20.63%)	104 (82.54%)
2 ^{ème} phase	18 (14.29%)	4 (3.17%)	22 (17.46)
Total	96	30	126

Le tableau présente des résultats de contraction des bénéficiaires aux deux modes opératoires de FNPEEJ à savoir le crédit direct et le faire faire. Il apparaît que le crédit direct représente 82, 54% des sujets enquêtés. Ceci prouve que le gros montant de financement avait été consacré à ce premier mode d'opération, c'est-à-dire au crédit direct.



Graphique 1: Remboursement selon le type des bénéficiaires

Il apparaît que le présent graphique met en exergue le fort taux soit 95% représentant les bénéficiaires ayant démarré leur projet avec l'appui de FNPEEJ et n'ayant pas pu rembourser leur financement contre 5% des jeunes bénéficiaires qui ont remboursé et qui représentent le taux de ceux qui entreprenaient avant d'obtenir le financement de FNPEEJ.



Graphique 6 : Résultats relatifs aux différents domaines d'activités ayant fait l'objet de financement

Sept (7) domaines d'activités ont principalement fait l'objet de financement d'initiatives de FNPEEJ. Il apparaît très clairement que les domaines tels que l'élevage, maraichage et agro-alimentaire constituent les domaines représentant le fort de taux de financement (19,8% à 27,8%).

3. DISCUSSION

3.1- Le niveau élevé d'instruction académique des jeunes caractérisé par un système éducatif bureaucratique constitue une source de l'échec entrepreneurial

Dans notre échantillon de recherche, la majorité des répondants sont des diplômés sortis des universités et en attente d'un emploi. Ils n'ont pas bénéficié à suffisance des formations spécifiques en entrepreneuriat avant d'obtenir le financement du FNPEEJ. C'est bien cela qui s'est traduit dans leurs comportements où ils ont fait preuve du manque d'esprit entrepreneurial, du manque d'esprit d'initiative et de la créativité. Ces résultats montrent que l'enseignement dans les universités n'offre pas assez de formations

en entrepreneuriat et ne donne pas les notions nécessaires à la bonne compréhension de la vie des affaires. Dans son intervention, un agent du FNPEEJ interviewé lors de nos enquêtes déclare:

“En réalité, les jeunes n'en sont pour rien. Quand vous êtes dans un pays comme le nôtre ou chaque année les universités foisonnent de VONS en VONS et de rue en rue sans pour autant embrasser une filière pratique et objectivement démontrable relative à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, on ne peut qu'enregistrer les taux élevés d'échec entrepreneurial comme c'est le cas du FNPEEJ. Moi ça ne m'étonne pas, au contraire j'ai pitié quant à l'avenir de la jeunesse. (...)”, enquête de terrain, Cotonou, 2016 à 2018.

Les propos de ce cadre nous renvoient en réalité au système éducatif du Bénin face au marché de l'emploi. Ce marché de l'emploi ne se révèle qu'à l'auto-emploi. Or, l'auto-emploi fait appel à un certain nombre de pratiques liées aux prédispositions socioculturelles et à une certaines formations spécifiques sans oublier la pratique entrepreneuriale proprement dite. Les résultats du tableau 3 mettent en exergue cet état de choses dans la mesure où les jeunes bénéficiaires du FNPEEJ qui ont été enquêtés se sont décidés à aller à l'entrepreneuriat pour raisons diverses, notamment pour « s'occuper en attendant de se trouver un emploi.. ». Selon Fayolle (2003), certaines caractéristiques apparaissent d'abord pour mieux préparer l'individu à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, ensuite, l'environnement extérieur doit réunir les facteurs susceptibles de créer un climat favorable à l'entrepreneuriat. Enfin, rappelle l'auteur, le passage à l'acte d'entreprendre ne s'effectue que si l'individu peut disposer des moyens et les ressources nécessaires au moment et à l'endroit opportuns. Selon toujours Fayolle (2003), plus l'éveil à l'entrepreneuriat est tôt, plus l'individu sera sensible aux déclencheurs qui l'amèneront à entreprendre. L'éveil peut activer une envie et alimenter un désir d'entreprendre. Ce désir ne signifie pas forcément qu'il est toujours clairement explicite. Enfin, il doit être rendu possible. Selon cet auteur, les facteurs d'influence peuvent avoir pour principaux effets de contribuer à l'éveil, d'agir sur l'accroissement du désir et sa réalisation, de favoriser ou inhiber



le processus entrepreneurial et, enfin, de déclencher la décision d'entreprendre.

Le deuxième groupe d'auteurs, travaillant sur l'interaction entre les niveaux d'analyse présentés ci-dessus, a approfondi l'analyse du niveau processuel. A cet égard, Shapero (1975) a montré que sur un territoire donné, un nombre suffisant d'individus possédant des caractéristiques psychologiques les prédisposant à entreprendre, et qui se trouvent dans une situation de déplacement dans leur vie professionnelle ou familiale (insatisfaction au travail, crainte du chômage) choisissent plus souvent de créer une entreprise plutôt que de se diriger vers un emploi salarié, à condition d'avoir identifié une occasion d'affaires et dans la mesure où ils ont perçu que l'acte de création est crédible et désirable dans le milieu, et qu'ils en perçoivent la faisabilité. Dans son explication, la propension à l'action, qui fait référence au désir d'agir et aux motivations des individus entrepreneurs, est clairement de nature psychologique. Les facteurs de crédibilité, qui réunissent tout ce qui peut rassurer le candidat entrepreneur sur le caractère valorisant et conforme aux normes sociales de son intention de créer, appartiennent au domaine sociologique, car étroitement liés au milieu et aux groupes de référence de l'intéressé. En définitive, l'échec entrepreneurial est lié à l'absence de praticabilité et de volonté manifeste de l'intéressé à entreprendre.

3.2- L'échec entrepreneurial des jeunes s'explique par l'absence de développement d'un comportement entrepreneurial

Les jeunes du FNPEEJ dans leur grande majorité n'ont pas eu l'habitude de côtoyer la chose entrepreneuriale encore moins, la pratiquée avant de bénéficier des financements divers (résultats présentés dans le tableau n°6). De plus, ils n'ont pas non plus daigné de le développer une fois en situation d'apprentissage, bien au contraire, les comportements hasardeux et totalement en déphasage avec la pratique entrepreneuriale est celle qui a été observée auprès des jeunes du FNPEEJ (voir résultats du graphique N°20). Ce comportement hasardeux s'explique par l'absence d'un certain



nombre de qualités qu'on peut observer chez un entrepreneur. En effet, cette capacité regroupe aussi des compétences moins spécifiques à l'entrepreneuriat comme les compétences managériales, commerciales et marketing, en gestion financière et en gestion des ressources humaines (Laviolette, Loué, 2006). En outre, il y a lieu de souligner que l'échec en entrepreneuriat des jeunes est aussi lié à l'absence dans le système éducatif d'un développement pratique d'action entrepreneuriale chez les jeunes.

3.3- L'absence du développement d'une culture pratique d'entreprise dans le système éducatif est un facteur de l'échec de l'entrepreneuriat des jeunes diplômés

Les résultats relatifs à la catégorisation du niveau d'instruction des jeunes bénéficiaires (voir graphique N°3) ont présenté trois catégories des jeunes ayant bénéficié du financement et de l'accompagnement de FNPEEJ à savoir:

- Les jeunes non scolarisés représentant 10,32% des personnes interrogées;
- Les jeunes déscolarisés représentent 19,05% des personnes interrogées;
- Les jeunes instruits, c'est-à-dire, ayant au moins le BAC représentent 70,64% des personnes interrogées. Cette dernière catégorie de jeunes est subdivisée en deux sous-catégories dénommées les diplômés professionnels qui représentent 27,78% contre les diplômés académiques qui représentent 42,86% des jeunes interrogés.

Ces résultats montrent que l'échec entrepreneurial des jeunes financés et accompagnés par le FNPEEJ réside surtout au sein des jeunes ayant un niveau d'instruction élevé, ceci s'explique à travers les résultats du tableau N°3 où la grande majorité des jeunes enquêtés disent aller à l'entrepreneuriat par opportunité, et par conjoncture, juste pour régler leur situation passagère liée à leur statut du chômeur et non pas par nécessité ni vocation. Ainsi, les diplômés académiques tels que le master, la licence et la maîtrise ne



sont pas obtenus pour devenir ou pour embrasser la carrière entrepreneuriale, mais plutôt pour devenir salarié, fonctionnaire, bureaucrate, etc. C'est pourquoi 19,8% et 08,7% des jeunes interrogés ont respectivement déclarés « être au chômage et vouloir s'occuper en attendant un emploi décent », et « avoir besoin d'un financement pour régler les problèmes de l'heure ». C'est dans ce cadre que s'inscrit la déclaration d'un responsable du ministère en charge de l'Emploi des jeunes interrogé sur la question dire ce qui suit:

«Je pense personnellement que nous avons contribué à cet échec flagrant et cuisant qu'a connu le FNPEEJ en distribuant gratuitement l'argent public aux jeunes sous prétexte qu'on veut faire d'eux des entrepreneurs. En effet, sans aucune formation spécifique préalable et sans aucun critère objectif sérieux, les jeunes ont obtenu des financements publics à des montants élevés et se sont évadés dans la nature. Le comble est que la grande majorité constitue des diplômés au chômage et n'avait jamais eu l'opportunité de gérer par eux-mêmes une somme de 200.000 FCFA. Comment pensez-vous faire réussir quelqu'un qui, toute sa vie, n'a jamais côtoyé un entrepreneur, encore moins, n'a reçu aucune formation dans ce domaine? Ce qui s'est passé au FNPEEJ est un véritable scandale socio-économique qui a permis à pas mal de personnes de se faire de l'argent, au-delà des jeunes. J'avoue que nous y avons contribué tous et c'est regrettable», Cotonou, Ministère en charge de l'Emploi, enquête de terrain, 2016 à 2018.

Il ressort de cette révélation de cet acteur gestionnaire que le niveau d'instruction ne garantit pas le succès entrepreneurial.

3.4- La « socialisation intellectuelle » du système éducatif est un facteur qui phagocyte le jeune diplômé de l'université dans un vécu anti-entrepreneurial

Les diplômés au chômage ont obtenu le financement du FNPEEJ non pour l'investir dans l'entrepreneuriat comme s'était prévu mais



plutôt pour se donner une certaine indépendance financière temporaire en menant une vie décente à l'occidental à l'instar de celle observée chez les fonctionnaires frileux. Ce comportement est caractérisé par un certain nombre de faits et de pratiques observés chez les jeunes au lendemain de l'obtention des financements. Il s'agit entre autres chez le garçon diplômé de procéder à la location de chambre suivie de déménagement de chez les parents accompagné de sa copine pour y vivre maritalement, achat de moto, changement de portable, de tenue vestimentaire, de style de vie, etc. sont des faits qui ont caractérisé les comportements post-financements des jeunes. Les filles quant à elles, ont essayé de faire « quelque chose » en mettant cependant une bonne partie du financement obtenu dans leur compte en vue de la dépenser progressivement au fur et à mesure que le besoin se fait sentir. Il s'ensuit donc que le système éducatif construit, dans une certaine mesure, une image comportementale qui renvoie le jeune instruit au mimétisme intellectuel doublé de la pratique d'une vie de fonctionnaire. Le jeune qui évolue dans le système éducatif actuel est confronté non au reniement de sa culture et de son identité du moment où le savoir qu'il acquiert et les exemples de vie qu'il voit autour de lui n'a rien de culturel de chez lui mais plutôt de l'occidental le soumettant ainsi à la « socialisation intellectuelle » à l'occidental.

En effet, la « socialisation intellectuelle » est l'ensemble des acquisitions et pratiques assimilées par le jeune intellectuel durant tout le cursus de sa formation scolaire et universitaire qui influencent son vécu quotidien en sorte qu'on y trouve ni doute ni point d'ombre de ce que le système éducatif prépare le jeune rigoureusement au fonctionnariat, au mépris des exigences actuelles du marché de l'emploi. Ainsi, le niveau d'instruction et le dispositif éducatif auxquels ces jeunes proviennent ont influencé leur comportement post-financement. Un jeune qui a pris une quinzaine de sa vie pour étudier à devenir un salarié a de maigre chance de réussir dans un autre domaine, encore moins dans l'auto-emploi. En conséquence, même si on lui en donne l'opportunité, il n'est pas évident de s'en sortir.



C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire les propos tenus par l'un des acteurs gestionnaires du FNPEEJ en ces termes:

« *Le système éducatif de notre pays a été décrié depuis un moment du fait qu'il ne forme pas pour l'auto-emploi mais pour le fonctionariat, cet état de chose n'a jamais fait d'une discussion sérieuse pour que la donne soit corrigée, chacun en parle et c'est mentionné dans tous les rapports du système éducatif. Cependant ça reste sur les lèvres, aucunes actions concrètes n'a été entreprise jusque-là. On fabrique à travers nos universités privées et publiques rien que des diplômés chômeurs* », un cadre du Ministère en charge de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle, enquête de terrain, 2016 à 2018.

Dans le cas d'espèce le scénario numéro trois (n°3) de Khelil et al. (2012) à savoir « *Sortie avec destruction de ressources c'est-à-dire utilisation des fonds par l'entrepreneur à des fins personnelles et non pour assurer la survie et la croissance de son entreprise* » répond aux comportements des diplômés ci-dessus décrits.

CONCLUSION

Au total, on note que l'échec entrepreneurial des jeunes est lié à plusieurs facteurs tant internes qu'externes. Sur le plan interne, on peut noter l'absence de la culture entrepreneuriale chez les jeunes surtout chez les diplômés. Cette absence de la culture entrepreneuriale regroupe le défaut d'existence d'un environnement propice tant familial que scolaire et/ou universitaire pour l'exercice pratique et organisationnel des jeunes en entrepreneuriat. Donc le défaut de « la socialisation entrepreneuriale » (Gasse, 2005) constitue un déterminant majeur de l'échec entrepreneurial des jeunes au Bénin. Sur le plan externe, on peut noter que plusieurs facteurs notamment l'orientation à outrance des curricula éducatifs vers le fonctionariat, le manque de formations spécifiques et appropriées orientées vers l'entrepreneuriat des jeunes, le manque d'un management professionnel et organisationnel, la politisation, la mauvaise gestion, la personnalisation des actions publiques dédiées



aux jeunes par les dirigeants, le manque de suivi etc. en sont quelques-uns des facteurs externes de l'entrepreneuriat des jeunes.

REFERENCES

1. A.P.C.E. (2000), Promouvoir l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise dans le système éducatif, rapport du CNCE.
2. BASSO, O. (2006),
2. ALBERT, P., FAYOLLE, A., MARION, S. (1994), « L'évolution des systèmes d'appui à la création d'entreprise », *Revue Française de Gestion*, n°101, p. 100-112.
3. ASSALA, K. (2006), « PME en Algérie: de la création à la mondialisation », 8^{ème} congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse.
4. BATIFOULIER p., 1992, l'Emprunt : de la théorie économique à la tradition sociologique : le cas du don et du contre don, in *Revue économique*, Vol 43 n° 5, Sept.1992, p. 921
5. BAYARD J.F., 1994, *la réinvention du capitalisme. Trajectoires du Politique*, Karthala, p.254
6. BRUYAT, C. (2000), « Eléments de réflexion pour la mise en œuvre de systèmes d'appui à la création d'entreprise », *Les cahiers de l'ERFI*, n°15, pp.9-21.
7. CARRIER, C. (2008), « The prospective map : a new method for helping future entrepreneurs in expanding their initial business ideas », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 5 :1, p. 28-44.
8. DAKPO, C. P. (2003). Dynamique politique et sportive au Bénin : le mouvement sportif associatif ou les enjeux de pouvoir (1960-2001), thèse de doctorat unique des Universités, 565p.
9. DANJOU, I. (2004), *Entreprendre: la passion d'accomplir ensemble*, Edition L'harmattan, Paris.
10. FAYOLLE, A. (2004), « Entrepreneuriat et processus: faire du processus un objet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches », Communication au 7^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME. 27 – 29 Octobre, Montpellier.



11. GASSE Y., DIOCHON M., et MENZIES T.V., 2002, Les entrepreneurs naissants et la poursuite de leur projet d'entreprise : une étude longitudinale, in *Actes du 6e Congrès International Francophone sur la PME* - Octobre - HEC – Montréal, pp : 7-9.
12. SCHUMPETER, J. (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Edition Dalloz, Paris (Première édition anglaise intitulée "The Theory of Economic Development" : 1911).
13. TINGBE-AZALOU, A. (2002), «La vision Alafia dans les NLTPS-Bénin 2025» in "Forum de la Société Civile pour la Promotion des NLTPS-Bénin 2025", CES, pp.:46-67.



PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LA VILLE DE COTONOU

HENNOU Ghislain F¹, HOUNGUE Joël², CLEDJO F.G.A. Placide³

¹ Centre de valorisation des déchets en énergie renouvelable et en agriculture ValDERA/UAC

² Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP)/FLASH/UAC

³ Laboratoire Pierre Pagny, Climat Eau, Ecosystème et Développement (LACEEDE)/UAC

hennou.ghislain@gmail.com ;

j.houngue@gmail.com ; cledjoyah@yahoo.fr

RESUME

La prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques de santé publique revêt un enjeu capital dans les pays en voie de développement comme le Bénin. La présente recherche étudie la problématique environnementale de la gestion des déchets solides dans la ville de Cotonou. Les données utilisées concernent les déterminants naturels, humains et socioéconomiques, les statistiques épidémiologiques. En outre, les informations de terrain ont été collectées auprès d'un échantillon de 150 ménages définis à partir du protocole Schwartz (1995). Le modèle SWOT a servi pour le diagnostic analytique. Les résultats obtenus ont permis de dénombrer 111 lieux de dépôts sauvages des déchets de tailles et de formes différentes et repartis dans tous les arrondissements. La majorité (68 %) des ménages abandonne les eaux usées provenant des activités domestiques dans la cour à proximité des habitations et une partie (32 %) des ménages jette ces eaux insalubres sur les tas d'ordures. Cette mauvaise gestion des déchets dans la ville de Cotonou implique l'état dégradé de l'environnement à Cotonou et induit la fréquence élevée de certaines maladies dans le rang des populations.

Mots clés: Bénin, Commune de Cotonou, déchets solides, assainissement urbain.